



Le guide pour un Béarn plus propre

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Édito



Les villes et la campagne avec, en fond, la chaîne enneigée des Pyrénées: le Béarn est un magnifique territoire dans lequel nous sommes chanceux de vivre au quotidien.

Mais sa beauté n'est pas un acquis. Il convient, tous ensemble, de la préserver au quotidien au travers de nos actions. Cela passe par la réduction des déchets. Agir individuellement a un impact positif collectif sur notre environnement. Nous sommes tous acteurs de notre planète et il est nécessaire de consommer « responsable ».

La gestion des déchets s'inscrit également dans le tri à la maison, à savoir les mettre dans les conteneurs adéquats (poubelles jaune et grise, verre...). Des camions, que vous croisez chaque jour sur les routes, les acheminent alors vers des installations industrielles de pointe, gérées par Valor Béarn.

Notre territoire a cette chance rare d'avoir tous les outils performants pour valoriser nos déchets: la production de chaleur et d'électricité avec l'Usine de Valorisation Énergétique de Lescar, le tri des emballages au Centre de tri de Sévignacq ou encore le compostage sur nos plateformes de déchets verts.

Ces installations, couplées à nos actions, participent à l'économie circulaire, c'est-à-dire produire des objets de manière durable tout en limitant le gaspillage et la production de déchets. Un cercle vertueux dont nous sommes à la fois acteurs et bénéficiaires.

Le « zéro déchet » n'existe pas, nous en sommes conscients. Nous produisons toujours des déchets. Maintenant, par des astuces et des conseils donnés dans ce guide, nous avons la capacité de les réduire en achetant « responsable » et en adoptant les bons gestes. Car, pour nous tous, l'avenir se prépare dès maintenant.

Monique Sémavoine
Présidente de Valor Béarn
Maire de Mazères-Lezons
1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées



CHIFFRE CLÉ

300 000

habitants en Béarn

COLLECTIVITÉS MEMBRES



Février 2025 - Éditeur : Valor Béarn - 12 B Rue Saint-Exupéry, 64230 Lescar - Tél. 05 59 98 58 32 • Directrice de la publication : Monique Sémavoine • Conception et rédaction : Agence Valeurs du Sud - Tél. 05 59 140 140

IMPRIM'VERT* Avec ce guide, Valor Béarn agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

© Photos : Adobe Stock, Freepik.



La règle des **5 R**



Refuser

C'est se demander **si un achat est utile**, dire « non » à ce dont nous n'avons pas besoin, aux objets à usage unique et non revalorisables.



Réduire

C'est acheter seulement les **quantités nécessaires** à nos besoins pour baisser notre consommation et éviter le gaspillage.



Réutiliser

C'est privilégier les **achats d'occasion, la location, l'emprunt, la réparation** des objets si possible, la vente ou le don de ce qui ne nous sert plus.



Rendre à la terre

C'est **composter les matières organiques** (épluchures...) pour nourrir les sols.



Recycler

C'est la **dernière option pour les objets et matières valorisables** car le tri, malgré ses avantages, n'est pas la solution privilégiée pour sa consommation importante en eau et en énergie. Il faut donc privilégier la réduction de nos déchets à la source.

SOMMAIRE

4 **Tous acteurs**
Ensemble, consommons responsable !

10 **Tri & emballages**
Tous les emballages se trient, c'est simple !

14 **Déchets d'activités de soins**
Une seringue mal triée = une vie en danger !

6 **Infographie**
Que deviennent nos déchets ?

12 **Les déchèteries**
Informations pratiques

15 **Ordures ménagères**
La poubelle comme ultime recours

8 **Compostage**
Tous les déchets de cuisine vont au compost !

14 **Verre**
Le recyclage, couleur verre

Tous acteurs consommons responsable !

De sa fabrication à sa fin de vie, **chaque produit a des impacts sur l'environnement**, les éléments naturels et le changement climatique. Les limiter est une affaire collective : fabricants, industriels, agriculteurs, distributeurs, pouvoirs publics... et les consommateurs que nous sommes tous.



Traquez le gaspillage alimentaire

En faisant l'inventaire des placards avant les courses, en surveillant les dates de péremption, en cuisinant les restes... N'hésitez pas à consommer les produits dont la date de durabilité minimale est dépassée (présentée sous la forme de « à consommer de préférence »).

Rapportez les petits et gros appareils ménagers,

Piles et ampoules dans les points de collecte dédiés en magasin ou en déchèterie. Procédez au « 1 contre 1 », je remplace et je ramène l'ancien en magasin.



Apportez les vêtements, chaussures, linge de maison

Dans les bornes de collecte Le Relais, en déchèterie ou à des associations.

Utilisez la déchèterie proche de chez vous

Ou faites appel à votre collectivité pour savoir si un service d'enlèvement des encombrants pour les déchets volumineux (meubles, gravats, pneus...) et les déchets dangereux existe.



Donnez les objets dont vous ne voulez plus

À des associations caritatives, des recycleries, dans les zones de réemploi de certaines déchèteries ou des sites internet dédiés : ils peuvent être utiles à d'autres personnes !

Pensez aussi à la vente d'occasion

Sur les nombreux sites internet existants, auprès des dépôts-ventes et revendeurs privés, ou encore à l'occasion d'un vide-grenier ou d'une brocante.



Adoptez les bons gestes en toutes situations

Que ce soit au travail, lors d'une fête, pendant les loisirs, restez responsables.

Économisez l'énergie au quotidien

Éteignez vos appareils électroniques et remplissez bien le lave-vaisselle et le lave-linge.





- Je répare plutôt que de racheter
- Je consomme moins, j'achète d'occasion, j'emprunte ou je loue
- Je préfère des appareils sans pile ou j'utilise des piles rechargeables
- Je mets un Stop Pub sur ma boîte aux lettres
- J'adopte les protections hygiéniques réutilisables et les couches lavables

Et pour faire plaisir à mes proches, j'achète des cadeaux « dématérialisés » (place ciné, un soin, une activité, un arbre à planter... Ou du temps!)



Vous pouvez retrouver les conseils, les bons gestes à adopter sur le site :
www.ademe.fr

Que deviennent nos déchets ?

Après le tri chez soi, une question se pose : que deviennent mes déchets ?

De la collecte à la valorisation, chaque type de déchets (emballages et papiers, déchets verts, verre et ordures ménagères) suit un parcours précis. Vous trouverez ci-dessous les différents systèmes mis en place par Valor Béarn pour les valoriser.



Que deviennent mes emballages et papiers ?



Que deviennent mes biodéchets et mes déchets de jardin ?



Et après, quel résultat ?

- 1 tonne de briques alimentaires = **29 000 paquets de mouchoirs**
- 1 tonne de plastique PEHD = **1800 pulls polaires**
- 1 tonne de plastique PEHD = **7 m de tuyaux ou 68 bacs de collecte**
- **Recyclage à 98% en France ou en Europe**

Et après, quel résultat ?

- **35 000 tonnes de déchets verts** produisent **17 000 tonnes de compost**
- **30 % de notre poubelle est composée de déchets organiques** qui auraient pu devenir du compost
- Une partie de notre compost est réutilisée par nos agriculteurs avec le compostage à la ferme

Des installations de pointe

Valor Béarn s'appuie sur des installations modernes aux fonctions précises. Le Centre de tri de Sévignacq reçoit tous nos emballages. Les agents compétents et les technologies, comme la lunette optique, permettent de **séparer nos déchets par type de matière**. Ensuite, ils sont transportés vers des usines qui les recycleront en nouveaux objets.



Que devient le verre?



Et après, quel résultat ?

- **85 %**, c'est le taux de recyclage du verre en France soit plus de 3 bouteilles sur 4
- **2,6 millions de tonnes de verre** sont recyclées en France chaque année
- **Recyclé en France**

Une production d'énergie renouvelable

Valor Béarn a voulu moderniser son usine d'incinération de Lescar, la transformant ainsi de UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) à UVE (Usine de Valorisation Énergétique) pour **produire deux fois plus d'énergie** tout en respectant les normes anti-pollution les plus drastiques. L'incinération des ordures ménagères permet de produire de l'énergie non seulement **sous forme de chaleur** pour le Réseau de Chaleur Urbain de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées, mais aussi **sous forme d'électricité** pour alimenter l'usine elle-même et environ 6000 foyers.



Que deviennent mes ordures ménagères?



Et après, quel résultat ?

- **56 millions de kWh de chaleur** produits durant une année
- **30 millions de kWh** pour la consommation de 6 000 foyers
- **11 000 foyers** ont pu bénéficier de ce processus d'incinération d'ordures ménagères pour se chauffer cette année

Tous les déchets de cuisine se **compostent**

Tout ce qui vient de la terre revient à la terre. Saviez-vous que 30% de notre poubelle d'ordures ménagères est compostable? À la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques. Grâce au compostage et au paillage, nous pouvons les valoriser et les recycler nous-mêmes.

Ainsi, nous réduisons les déchets et faisons du bien à nos plantations. En plus, c'est facile, sans nuisance et gratuit !



- Épluchures de fruits



- Sachets de thé



- Épluchures de légumes



- Mouchoirs en papier Essuie-tout



- Coquilles d'œufs



- Fleurs fanées



- Restes de repas



- Filtres à café

COMPOSTEUR COLLECTIF

Le **compostage partagé** peut se réaliser au sein d'un quartier.

BORNE D'APPORT VOLONTAIRE

Pour les logements collectifs, un **bio-seau** vous permet de stocker vos déchets alimentaires. Ils sont ensuite à déposer dans une borne d'apport de votre quartier.



COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Pour votre jardin, demandez un composteur au Service Déchets de votre collectivité. **C'est gratuit et on vous forme !**



- Petites branches brindilles



- Feuilles



- Mauvaises herbes



- Petits cartons bruns (découpés)



- J'achète « responsable » avec des produits de saison
- Je privilégie local ou avec un logo environnemental
- Je prends les bonnes quantités pour éviter le gaspillage alimentaire et faire des économies
- Je pratique le mulching (tondre sans ramasser)
- J'adopte des poules

Pour ceux qui ont un jardin, renseignez-vous auprès du Service Déchets de votre collectivité sur le prêt de broyeurs. Faites du mulching pour laisser votre tonte sur place ou pratiquez le paillage pour limiter l'arrosage et le désherbage.

Avec le reste, faites du paillage pour protéger vos plants.



Et si dans votre vie professionnelle, vous compostez aussi ? Entreprises, écoles, EPHAD... installez un composteur. Contactez le Service Déchets de votre collectivité.

Tous les emballages et papiers se trient, c'est simple !

Grâce au recyclage, nous avons le pouvoir de transformer tous nos emballages (plastique, métal, aluminium, briques alimentaires, cartonnets) et papiers d'écriture en nouveaux objets utiles. Les ressources de notre planète seront ainsi préservées.



Papiers, journaux et magazines



Canettes



Bouteilles en plastique



Briques



Tubes alimentaires ou cosmétiques



Barquettes alimentaires



Emballages alimentaires en carton vides



Pots de yaourt vides



Gourdes à boire



Flacons



Aérosols



Boîtes de conserve



Consignes : en vrac, bien vidés, inutile de laver, ne pas imbriquer mais compresser, laisser les bouchons en plastique. C'est plus propre et pratique. Pensez à dissocier les différentes matières d'un emballage (ex : paquets de gâteaux, carton, plastique, aluminium...).



•
Sacs en carton
ou papier



•
Vaporisateurs



•
Plaquettes
de cachets
(vides)



•
Papiers et barquettes
aluminium



•
Film cellophane



•
Capsules de café, de bière
et couvercles



- Je privilégie le vrac ou moins d'emballages
- J'achète responsable
- Je prends des contenants réutilisables
- J'utilise de la vaisselle réutilisable
- Je consomme l'eau du robinet
- Pour mes courses, j'utilise un cabas réutilisable et je réutilise les sacs kraft du rayon fruits et légumes
- Je pratique le zéro déchet pour les pique-niques et goûters des enfants
- Je choisis une gourde réutilisable



Retrouvez toutes les
consignes de tri sur
l'application Citeo.

La déchèterie

une solution pour tous

Certains déchets ne trouvent pas leur place dans les poubelles de la maison. Pour les déchets dangereux (batteries, piles, lampes, huile de vidange...) et les encombrants (mobilier, gravats...), la déchèterie s'impose comme le lieu adéquat. Les déchèteries permettent de rediriger ces éléments vers des usines dédiées où un traitement spécifique leur est réservé afin de revaloriser la matière et éviter toutes pollutions. **Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Rapprochez-vous de votre collectivité pour connaître les déchets acceptés dans votre déchèterie.**



Meubles



Gravats



Déchets verts



Bois et palettes



Grands cartons



Équipements électroniques
et électroménagers



Huile de vidange



Huile de friture



Ampoules,
néons, piles



Encombrants



Batteries



Plâtres

L'accès gratuit aux 34 déchèteries



- Optimisez le nombre de voyages à la déchèterie.
- Pensez à organiser votre chargement par type de matériaux pour faciliter le tri sur place.
- Vos déchèteries sont en constante évolution et accueillent parfois de nouvelles filières de collecte, surtout depuis la loi AGEC pour l'économie circulaire. Ouvrez l'œil et référez-vous aux précieux conseils de votre gardien de déchèterie.



Ferrailles
et métaux



Cartouches
d'imprimante



Textiles
(bornes Relais)



Boîtes DASTRI



Pneumatiques de
véhicules légers
(selon les territoires)



Produits chimiques,
phytosanitaires, solvants



PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR :

- 1** SIECTOM COTEAUX BÉARN ADOUR
300 chemin des Barthes, 64160 Sévignacq
Tél. 05 59 68 09 02
siectom.jimdofree.com
- 2** COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PAU BÉARN PYRÉNÉES
Hôtel de France, 2 bis place Royale, 64000
Pau
Tél. 05 59 14 64 30
pau.fr
- 3** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
DE NAY
250 rue Monplaisir, 64800 Bénéjacq
Tél. 05 59 61 11 82
paysdenay.fr
- 4** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE D'OSSAU
1 avenue des Pyrénées, 64260 Arudy
Tél. 05 59 05 66 77
cc-ossau.fr
- 5** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT-BÉARN
12 Place de Jaca, CS20067,
64402 Oloron-Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 39 55 10
hautbearn.fr

Le recyclage du verre

Une fois vidés, les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre sont à déposer dans la caisse de recyclage du verre ou la colonne à verre. Transportés à l'usine verrière, les emballages en verre sont concassés puis chauffés dans un four pour être **fondus à 1500 °C**. Ensuite, le verre est à nouveau moulé pour faire de nouvelles bouteilles.



Bouteilles et pots en verre



Flacons et pots de cosmétique



Flacons pharmaceutiques



Là encore, pas besoin de laver vos emballages en verre. En vrac, sans bouchon, ni capsule ou couvercle en métal qui, eux, vont dans le bac jaune. Attention : la vaisselle et les ampoules doivent être déposées en déchèterie.

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS

Une seringue mal triée = une vie en danger

Plus qu'une question de recyclage, les aiguilles et seringues usagées doivent impérativement être déposées dans les boîtes Dastrî (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) pour assurer la sécurité des agents du tri.

Vous pouvez récupérer gratuitement ces boîtes en pharmacie sur présentation d'une ordonnance. Elles sont à ramener en pharmacie ou en déchèterie. La liste des points de collecte est disponible sur www.dastrî.fr.



Astuce: je ramène mes médicaments périmés ou non utilisés à la pharmacie



La poubelle comme ultime recours

Si vous avez bien trié, recyclé, réutilisé, composté, donné, il ne vous reste plus que **19% d'ordures ménagères!** Votre poubelle sera alors traitée à l'**Usine de Valorisation Énergétique** de Cap Ecologia à Lescar. Celle-ci est connectée au réseau de chaleur urbain de l'Agglomération de Pau et au réseau public d'électricité. Mais vous devez utiliser votre sac gris en dernier choix.



Litières



Couches, lingettes
et protections périodiques



Masques et
mouchoirs en papier



Produits hygiéniques
(coton - coton-tige)



Serviettes et
papiers colorés



Mégots et briquets



Vaisselle cassée



Petits objets
en plastique



Nos poubelles d'ordures
ménagères, un mauvais fourre-tout

35% papiers et emballages
destinés au bac à capot jaune

27% déchets organiques
qui pourraient être compostés

19% déchets autres
pots en terre, éléments fins
< à 8 mm, autres déchets
hors filières dédiées...

14% textiles sanitaires
destinés à la déchèterie

5% déchets bénéficiant de
filiales dédiées



Syndicat Mixte de Traitement
des Déchets Bassin Est du Béarn

Plus vous triez,
plus nous valorisons.

**VOUS POUVEZ VISITER NOS INSTALLATIONS
DE POINTE POUR MIEUX COMPRENDRE
LE PARCOURS DES DÉCHETS**

Et si, en plus de suivre les conseils prodigués dans ce guide, la meilleure manière de comprendre l'importance du recyclage était de visiter nos installations industrielles ?

Valor Béarn, votre syndicat mixte de traitement des déchets, vous permet de visiter ses installations de pointe, notamment son Centre de tri de Sévignacq où vous observerez le devenir de vos emballages.

Plus d'informations et inscriptions auprès du Service Déchets de votre collectivité.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du guide sur le site valorbearn.fr.

valorbearn.fr

 [valorbearn](https://www.facebook.com/valorbearn)

 [valorbearn](https://www.instagram.com/valorbearn)